

ÎLOT TEXTUEL ET D'AUTRES FORMES DE LA REPRÉSENTATION DU DISCOURS AUTRE DANS UN CORPUS DE TEXTES DE PRESSE

KATARINA CHOVANCOVA

Université Matej Bel
Faculté des Sciences humaines
Tajovskeho 40
974 01 Banská Bystrica
Slovaquie
chovancova@fhv.umb.sk

Abstract: The paper focuses on the presence of reported speech in journalistic texts. It concentrates on the role of quotation marks as introducers of reported speech elements, marking not only voices different from the author's one, but also pieces of reference sets that are not his own. Words and segments introduced by quotation marks thus show fragments of foreign discourses and foreign individual and social identities. The distance taken by the journalist from the other people's words will be examined on a corpus of French journalistic texts.

Keywords: pragmalinguistics, journalistic text, reported speech, quotation marks

1. Introduction

Les textes journalistiques sont des lieux où se déploie le jeu de l'hétérogène. La voix du journaliste qui «signe» son texte n'est pas la seule qu'on entend en le lisant. Les articles de presse laissent apparaître, en pointillé, des mots des autres que l'auteur fait parler, qu'il transpose dans son écrit, qu'il introduit pour compléter ses propres propos. Ces plages ou îles du discours Autre constitueront ici l'objet de notre attention.

Dans les textes de presse, ce sont les guillemets qui fonctionnent en tant qu'introducteurs de ces éléments provenant du discours rapporté, marquant non seulement les voix énonciatrices différentes de celle de l'auteur de l'article, mais aussi des morceaux des univers de références qui ne sont pas propres à celui-ci. Il s'agit d'une mise à distance opérée par le journaliste par rapport au dit extérieur.

Le discours rapporté est un phénomène par moyen duquel le texte, plus précisément son auteur, cherche à exercer une influence sur nous en tant que récepteurs. Sans l'avouer, il cherche à former, orienter notre opinion pour qu'il prenne une certaine direction. Le discours rapporté peut être un des outils qui créent chez nous, en tant que lecteur, un point de vue, le façonnent, voire le manipulent. Le journaliste, en effet, n'accepte que très rarement que ses propos soient qualifiés de subjectifs. Il prétend à l'objectivité, mais celle-ci est toujours illusoire.

Les auteurs des textes de presse font tout pour nous convaincre de la justesse et de la véracité de leurs affirmations, en s'appuyant sur le discours des autres (ceux qui sont, en général, censés être mieux placés qu'eux pour s'exprimer en la matière). Pourtant, le choix des morceaux de discours Autre et la façon dont ils sont présentés, révèlent déjà en eux mêmes la présence des stratégies subjectives.

2. Discours rapporté

Traditionnellement, le discours rapporté (le discours de l'Autre) est classé en plusieurs catégories du point de vue formel. Le plus souvent, on distingue le discours direct, le discours indirect, le discours direct libre, le discours indirect libre et le discours narrativisé.

Une phrase insérée dans une autre au moyen de la virgule et des guillemets est une phrase rapportée en discours direct :

(1) Il a dit : «Je pars demain.»

Ce discours est appelé direct parce qu'il rapporte des paroles sans ajout de mot et sans transformation de phrase. Le segment qui figure entre guillemets remplit la fonction syntaxique de complément d'objet direct du verbe introducteur, qui peut être le verbe *dire* ou un de ses équivalents, un verbe de parole. Une des caractéristiques les plus évidentes du discours rapporté direct, c'est le souci de bien distinguer les différentes énonciations. C'est pour cette raison que l'on préserve la structure duelle de la phrase.

Dans le cas du discours indirect, la frontière formelle entre les deux énonciations disparaît : l'une est incorporée dans l'autre, en formant avec elle une seule structure syntaxique (une seule phrase complexe) s'appuyant sur un seul dispositif déictique. Là où le discours direct montre plus ou moins exactement les paroles rapportées, le discours indirect les transforme en les intégrant dans la chaîne syntaxique définie par le segment introducteur :

- (2) Il a dit qu'il partait demain.

Quand on parle du discours narrativisé, on parle d'un phénomène qui est proche du discours indirect : dans ce cas là, plutôt que d'une transposition syntaxique de ce qui a été dit, il s'agit de résumer le sens de l'acte d'énonciation rapporté :

- (3) Il a avoué d'être fatigué.

Le discours direct libre, présent avant tout dans le discours littéraire, n'est qu'une forme « sous-marquée » du discours direct. La signalisation du segment inséré manque complètement ; mais elle saurait être restituée assez rapidement et sans problème :

- (4) Cependant on fricasse, on se rue en cuisine./De quand sont vos jambons ? Ils ont fort bonne mine.¹

Le discours indirect libre est caractérisé par la présence formelle d'une seule voix énonciatrice, mais par la présence implicite d'une autre :

- (5) Il est devenu complètement fou. Tout le monde lui en veut. Moi, la première. Les voisins l'épient, moi, je le surveille et je rapporte tout ce qu'il fait. J'en ai par-dessus la tête.²

Ces catégories-là sont citées le plus souvent, quand il s'agit d'analyser le discours rapporté. Cependant, on peut en avoir une autre encore : ce sont des mots ou des syntagmes isolés entre guillemets. Ce phénomène est décrit par Authier-Revuz sous le terme d'îlot textuel. Dans ce cas-là, les guillemets marquent un élément de l'énoncé de l'Autre qui a « résisté dans sa littéralité à l'opération de reformulation à l'oeuvre dans l'énoncé cadre ». Il s'agit, en fait, en quelque sorte, d'une forme hybride entre le discours direct (l'emploi des guillemets) et le discours indirect (intégration syntaxique) :

- (6) Arnaud Lagardère, jadis décrit comme le « frère » de Sarkozy, semble moins en grâce.

¹ La Fontaine : *Le Jardinier et son Seigneur*. Exemple repris de J. Authier-Revuz : « Le discours rapporté ». In : R. Thomassonne (dir.) : *Une langue : le français*. Paris : Hachette, coll. *Grands repères culturels*, 2001 : 192-201.

² Exemple repris de J. Authier-Revuz : « De quelques idées reçues au sujet du discours rapporté », *Perspectives* 4, 1992 : 15-21.

En réalité, l'ensemble des mécanismes de la représentation du discours rapporté est beaucoup plus riche que ce que nous venons de présenter comme catégories déjà en quelque sorte « canoniques ». Quelquefois, on trouve des formes hybrides, avec des degrés de balisage divers, et on témoigne des modifications de diverses sortes du rapport entre le marquage et l'interprétation des segments qui sont perçus comme venus d'ailleurs. L'hétérogénéité énonciatrice est une réalité très répandue et connaît des réalisations extrêmement variables dans les types de textes les plus divers.

Les journalistes de la presse écrite, tant quotidienne qu'hebdomadaire, ont souvent recours à la représentation du discours rapporté et les énonciations représentées proviennent de diverses sources : des textes écrits tout comme des déclarations orales. Le segment du discours rapporté se détache du texte par un marquage typographique qui peut être une combinaison de caractères italiques et d'une paire de guillemets qui délimitent le segment.

3. Analyse des données

Pour les besoins de cette étude, nous avons dépouillé un numéro de la revue française *Le Point* (le numéro 1875 du 21 août 2008) où nous avons relevé 655 occurrences des segments entre guillemets. Ce premier repérage fait, nous avons adopté plusieurs perspectives d'analyse. Nous nous sommes intéressée au segment introducteur, au segment entre guillemets et à la question du marquage graphique des segments insérant et inséré en général.

3.1. Marquage typographique

Dès les premières relectures de l'ensemble des données, on s'aperçoit d'un certain nombre de conventions typographiques qui concernent l'emploi des guillemets et de l'italique. On se rend compte en même temps de leurs corrélations.

Il semble bien que la combinaison « guillemets plus italique » est la forme canonique permettant de reconnaître le discours de l'autre « authentique » en français. Pourtant, à une lecture plus fine, on découvre que ce dispositif n'est pas utilisé de la même façon dans tous les textes de la revue. Parmi les articles, il y en a dans lesquels le discours rapporté est présenté entre guillemets, mais sans italique. Cette instabilité typographique est difficilement compréhensible. Cependant, elle ne change rien au fait que l'identifi-

cation de la source énonciatrice du discours rapporté, notamment s'il s'agit du discours direct, est aisée. Elle repose sur un élément introducteur (verbe, modalisateur) pouvant occuper des positions variées (il ne se situe donc pas nécessairement en début de segment).

Les titres des ouvrages (livres, films, séries télévisées, etc.) auxquels on fait référence dans les textes, apparaissent entre guillemets et sans italique (7). Le renvoi à la revue *Le Point* elle-même se fait pourtant en italique et sans guillemets.

- (7) Que n'a pas vu Carole Bouquet dans «La famille Cigale», de Jean Pignol, série produite par Telfrance en 1976, ignore tout du sentiment amoureux.

Les dimensions des segments du discours rapporté sont variables : un mot, un syntagme, une phrase, voire un groupe de phrases. Évidemment, la longueur des segments est liée à la forme de la représentation du discours rapporté en question.

3.2. Structures prévalentes

La première observation relative au corpus des segments figurant entre guillemets rassemblée lors des relectures du *Point* est liée aux structures dominantes du point de vue de la fréquence. La plupart d'occurrences se partagent entre deux catégories : celle de discours direct et celle d'îlot textuel.

Comme cela a été déjà évoqué, la structure en discours direct consiste en un segment insérant (avec ou sans verbe introducteur) suivi du segment inséré, entre guillemets, et après un signe de ponctuation (le plus souvent un point ou une virgule). Dans la plupart des cas, le segment inséré est supérieur à un syntagme et correspond à une phrase ou une suite de phrases.

Les occurrences du discours direct se réalisent à l'aide d'un nombre relativement grand des verbes introducteurs : *admettre, affirmer, agresser q, ajouter, analyser, anticiper qc, assurer, avancer, avertir, avouer, citer q, commenter, confesser, confier, confirmer, critiquer, déclarer, dire, écrire, énumérer, espérer, expliquer, glisser, interroger, lâcher, marteler, noter, observer, persifler, plaisanter, préciser, prévenir, raconter, rapporter, reconnaître, regretter, répéter, répliquer, répondre, résumer, rétorquer, rigoler, s'écrier, s'emporter, s'inquiéter, se demander, se plaindre, se souvenir, souligner, sourire, suggérer*, etc. Notons que le verbe de parole peut être introduit par *comme* :

- (8) Comme le raconte un caïd de cité : «Le shit, c'est presque dépassé. Si tu veux marger aujourd'hui, il faut bosser la CC [...] Dans ce biz, les équipes de Cainfs [Africains] sont les mieux placées.»

Il y a aussi des occurrences du discours direct sans verbe introducteur :

Mais il sait déjà comment dépenser sa prime de 50 000 euros, promise à tous les champions olympiques français : «*Partir en vacances, puis changer de voiture.*»

De plus, nous aimerions bien attirer l'attention sur un type particulier du discours direct qu'on pourrait étiqueter, faute de mieux, d'«anaphorique/cataphorique». Ce type d'occurrence n'est pas rare :

- (9) Argument des patrons : «Si ce chemin de fer n'est pas construit, les multinationales ne viendront plus chez vous. Elles iront en Chine.»
- (10) «Tu sais, j'étais à la réunion du G7, le président t'aime beaucoup...»
C'est ce qu'a déclaré Chatel à Christine Lagarde, sa ministre de tutelle, qui n'a pas goûté l'attention...

Ce type d'emploi du discours direct est différent des autres, car le rapport entre le segment insérant et le segment inséré n'est pas celui du verbe receveur et son complément. Il s'agit, semble-t-il, plutôt d'un rapport entre un antécédent et un anaphorique.

Passons maintenant à la catégorie de l'îlot textuel qui se montre très intéressante, même si relativement complexe, du point de vue de l'interprétation.

La source énonciatrice du segment entre guillemets peut être exprimée de façon explicite dans le contexte. Néanmoins, il se fait beaucoup plus souvent qu'elle reste implicite. Même si la source n'est pas exprimée, l'intuition du récepteur permet d'attribuer les segments qui constituent des îlots textuels soit à l'énonciateur général ou à un énonciateur individuel (connu ou inconnu du scripteur/journaliste). Ceci n'empêche pas que dans d'autres cas la source énonciative des îlots textuels ne soit précisée.

Il faut attirer l'attention sur ce qui semble être une incohérence au niveau de marquage. Tous les îlots textuels figurent entre guillemets, mais certains seulement en sont mis en italique, en même temps. Il semble que ce sont les segments attribués à l'énonciateur général ou non spécifié qui ne sont pas écrits en italique, mais marqués uniquement par les guillemets :

- (11) Car, pour le Kremlin, cette «zone de sécurité» doit faire entre 10 et 15 kilomètres de profondeur à l'intérieur du territoire géorgien, et non pas 5 comme le souhaitent Paris et Berlin.

Le même semble vrai quand il vient aux cas des îlots textuels relevant du discours officiel, qui ne sont pas attribués à un individu clairement identifiable à partir du contexte :

- (12) Les autorités françaises étaient parfaitement au courant que, mardi matin, les troupes russes n'avaient toujours pas engagé de retrait des zones géorgiennes «conquises», à savoir une bande de 15 kilomètres au sud de la frontière ossète, élargie à 70 kilomètres à l'est de la frontière abkhaze.

Même si cette hypothèse ne se voit pas confirmée à cent pour cent, son contraire est vrai : les îlots textuels qui combinent les guillemets et l'italique, sont attribués (ou attribuables facilement, à partir du contexte) à un énonciateur individuel concret. La corrélation italique-guillemets et les valeurs pragmatiques dont elle est porteuse, reste à être proprement explorée, en distinguant par exemple des façons de dire générales (donc les «comme on dit») et des façons de parler d'une personne en particulier.

3.3. Valeurs pragmatiques

Les valeurs des îlots textuels sont très variées. En règle générale, toutefois, l'apparition d'un segment sous forme d'un îlot textuel signifie la prise de distance que l'auteur veut manifester par rapport à ce segment du dit. En d'autres termes, ce type d'emploi signifie que l'auteur ne s'identifie pas, pour une raison ou une autre, avec les mots qu'il met entre guillemets.

Le corpus analysé permet d'identifier plusieurs usages récurrents des îlots textuels. Il s'agit, entre autres, des appellations par lesquelles l'on fait référence aux hommes politiques sur un ton familier, par leurs prénoms, ironisant souvent le fait que c'est eux-mêmes qui veulent être appelés ainsi, dans la volonté (véritable ou jouée) de s'approcher des gens :

- (13) Voici revenu le temps où «Nicolas» appelle «Brice» plusieurs fois par jour, le consulte à tout propos.

D'autres cas d'emploi des îlots textuels sont :

- (14) des surnoms :
Installé près de Jalandhar, le «Roi de la pomme de terre» règne sur 2500 hectares et 160 tracteurs. A 39 ans, il serait même le plus gros producteur au monde de semences de pommes de terre.
- (15) des slogans :
La devise de sa campagne : «Pas de drame».
- (16) des citations à part :
«Je me suis rendu jusqu'ici dans 57 Etats, il en reste un, je crois.»
L'Amérique n'a que 50 Etats.

Les expressions en langues étrangères, telles que *swinging sixties*, *made in India*, *Seventies*, *So chic!*, *Lost Luggage*, *private joke* ou *telenovela*, sont introduites sans guillemets, en italique.

Parmi les fonctions des segments en discours rapporté, citons la recherche de l'effet d'authenticité ; la volonté d'apporter de la «couleur locale» ; de donner un témoignage ; de rapporter de bons mots ou des formules imagées ; d'introduire des expressions familières ou argotiques ; de faire dialoguer les personnages ; d'attirer l'attention du lecteur, etc.³

Les guillemets confèrent au mot des valeurs pragmatiques particulières : valeur ironique, métaphorique, une coloration typique par un mot appartenant à un registre (plus bas) et qui renvoie à une façon de dire typique pour un groupe social, pour une époque, pour un certain discours officiel. Les guillemets sont utilisés également quand il s'agit de faire des commentaires métalinguistiques sur les mots eux-mêmes. Vu la présence massive de la catégorie d'îlot textuel dans le corpus, force nous est de constater qu'elle mériterait plus d'attention et une analyse plus fine.

Nous ne mentionnerons ici que brièvement la question de modalisation qui s'ouvre quasi automatiquement dès qu'on aborde le domaine de la représentation du discours rapporté. En effet, en absence des syntagmes verbaux introducteurs, et parfois même en leur présence, on trouve des éléments modalisateurs, censés faciliter l'identification de l'énonciateur du discours autre. Dans le corpus français que nous avons à notre disposition nous en relevons deux :

³ Charaudeau, P.

- (17) *dit(s)/dites* :
«La méthode s'applique particulièrement aux dépressifs dits «ruminateurs»,» explique Lucio Bizzini.
- (18) *selon X (lui-même/elle-même)* :
Une mesure symbolique puisque mathématiquement la sénatrice de New York ne peut escompter le nombre de voix nécessaires pour obtenir l'investiture. Mais qui doit servir, selon Hillary elle-même, de «catharsis».

3.4. Frontières incertaines

Même si les catégories sur lesquelles nous nous sommes appuyés jusqu'à présent sont opératoires dans la plupart des cas, il y a des occurrences des segments entre guillemets dont le classement n'est pas tout à fait aisé. Ainsi, la frontière qui sépare l'îlot textuel et le discours direct n'est pas toujours claire. De fait, nous avons déjà remarqué que l'îlot textuel fait penser à une forme de discours direct, en se situant, plus précisément, à la frontière entre le discours direct et la mention autonymique. Tout comme le segment inséré en discours direct, l'îlot textuel a sa propre deixis :

- (19) Tel le nain Piéral entiché de Madeleine Ozeray, ce Joujou extra honora d'abord de sa vigueur une jeune actrice française, la Jodin, à laquelle il dit avoir donné «tous les moments que je pouvais ravir à la décence».

On rencontre quelquefois une forme hybride qui mélange le discours direct et le discours indirect :

- (20) Joseph, dit «Joujou», fut en effet le plus célèbre nain de cour du XVIII^e siècle, dont un article de l'«Encyclopédie» de Diderot et d'Alembert relève qu'il «joint à des manières gracieuses des reparties spirituelles».

Très rarement, on relève des structures se situant entre le discours indirect libre et îlot textuel :

- (21) Près de Taragone, Marbot aperçoit «un jeune officier de chasseurs à cheval, encore revêtu de son uniforme, cloué par les mains et les pieds à la porte d'une grange ! Ce malheureux avait la tête en bas, et on avait allumé un petit feu dessous !»

Non seulement les frontières des catégories sont quelquefois perçues comme floues. La terminologie utilisée pour faire référence aux différents types de la représentation du discours rapporté, même si elle semble désormais bien ancrée, se voit quelquefois insuffisante. C'est le cas notamment pour les sous-types du discours direct qui varient, comme nous avons essayé de le montrer, selon la structure introductrice.

4. Conclusion

Le discours médiatique est caractérisé par une multitude de stratégies discursives que les énonciateurs adoptent pour obtenir des effets visés chez les récepteurs. Les outils auxquels ils ont recours sont souvent très discrets, mais d'autant plus puissants. En lisant des articles de médias, nous croyons souvent de ne faire que recevoir des informations. Pourtant, nous faisons plus que cela. Dès que nous acceptons d'être récepteurs des discours médiatiques, nous sommes exposés, de façon explicite parfois, mais implicite beaucoup plus souvent, à des cultures, à des points de vue. Les auteurs des textes médiatiques parlent, certes, d'abord pour eux seuls, mais, inconsciemment ou délibérément, selon le cas, ils laissent parler également d'autres personnes, ils laissent apparaître d'autres voix énonciatrices, qui donnent à leurs propres propos de la couleur et de la valeur particulières. Le point de vue et la culture de l'Autre sont introduits dans le discours des médias grâce à un système fin d'outils pragmatiques que les énonciateurs maîtrisent parfaitement et manient avec soin. Les segments entre guillemets représentent un de ces outils. Ils sont des images des actes d'énonciation étrangers que le lecteur ressent comme « empruntés » à d'autres discours, lieux d'hétérogénéité des cultures individuelles et sociales.